



Monsieur le directeur de l'Administration pénitentiaire

Nous souhaitons vous informer des événements récents au SPIP de Loire-Atlantique et des communications de la DFSPIP44 et du DI de Rennes.

### Les faits

Tout a commencé lors d'une formation à l'entretien motivationnel organisée au SPIP 44 les 13 et 14 novembre dernier. Lors du bilan de fin de stage, une participante émet des critiques sur le comportement de plusieurs autres stagiaires.

Le « prestataire » adresse un courrier à la DI pour se plaindre d'une « ambiance catastrophique et violente par la posture de l'équipe de Nantes ».

Quelques jours plus tard, une convocation « en urgence absolue » devant la DFSPIP 44 pour demande d'explication est adressée aux trois intéressées.

Avant même que celles-ci ne s'y rendent, le DI décide d'appliquer une retenue de deux trentièmes par agent à la demande de la DFSPIP pour service mal fait.

Le questionnaire qui leur est adressé n'est aucunement individualisé et circonstancié, il apparaît de pure forme comme le confirme le DI : « l'enjeu ne justifiera d'ailleurs pas une transmission au niveau national seul compétent ».

Revenons sur cet incroyable enchaînement

Tout part des critiques d'une participante sur plus d'une quinzaine de personnels présents.

Critiques qui seraient relayées par un écrit particulièrement à charge du formateur. Nous utilisons le conditionnel car les intéressées n'ont pas été destinataires de cet écrit, mais seulement d'extraits « choisis » transmis par le DI, ce qui ne permet pas de répondre intégralement, et pose la question du contradictoire. Ces extraits décrivent « *une attitude de rejet qui aurait bloqué la dynamique, ... une réaction verbale violente du trio d'agents lors du débriefing, ... une ambiance catastrophique et violente par la posture de l'équipe de Nantes, ... une attitude peu respectueuse et professionnelle vis à vis du groupe ... et de l'Administration Pénitentiaire ... ( dont ) nous devons être dignes représentants...* ».

Avec un tel constat, on aurait pu penser que le prestataire, psychologue de son état, serait intervenu durant ces deux jours pour reprendre le *trio infernal* sur son comportement sans attendre de le faire dans un courrier ultérieurement. Tel n'a pas été le cas. Il ira même plus loin puisque contacté par la suite, il décrira cet épisode comme ordinaire et sans gravité.

Les retours de plusieurs stagiaires nous indiquent que la prestation globale a été de qualité assez médiocre et que le prestataire s'est autorisé à des allusions sur l'appartenance syndicale présumée des trois mises en cause.

**Enfin, et ce n'est pas le moins important, plusieurs témoignages de stagiaires présents attestent que les agents mis en cause ont eu un comportement adapté au cours de cette formation.**

### *Un Directeur Interrégional dans la démesure*

Notre DI s'est fait une réputation pour son impulsivité et la démesure de ses réactions. Avant de prendre de nouvelles fonctions, il confirme :

Qu' il s'interroge sur le déroulement de cette formation suite à l'écrit à charge d'un prestataire (écrit dont on peut interroger la spontanéité ?), cela paraît normal. Qu'il juge et sanctionne sans que le fait fautif soit établi l'est beaucoup moins. Surtout si l'on rajoute à cela que les intéressées n'ont jamais été entendues. La version d'un prestataire vaut-elle plus que celle de plusieurs agents ? Dans sa *lettre d'observation* aux trois agents mis en causes, le DI persiste avec des commentaires péjoratifs tels que « *vous savez déjà, je suppose, le jugement de vos pairs* ».

Que dire également de son courriel adressé à l'ensemble des DFSPIP et Chefs d'Etablissement de la DI de RENNES pour diffusion à l'ensemble des équipes ? D'abord que c'est la première fois qu'une diffusion aussi large est faite s'agissant d'une procédure en cours.

Ensuite que les destinataires que nous avons pu contacter ont témoigné d'une sidération à sa lecture, et que certains d'entre eux refuseront de le diffuser à leurs équipes. Nous espérons qu'ils ne seront pas sanctionnés pour travail mal fait.

Enfin que ce propos délirant et incompréhensible est inquiétant par les termes utilisés : « *voie d'eau qui met l'équipage en péril, ... éviter la reproduction [...] ce fut le serpent qui creva* ». Même s'il cherche à s'abriter derrière Voltaire, le DI n'a-t-il pas dépassé le ton de rigueur que l'on peut attendre de sa fonction ? Sa vision binaire des agents « *chacun jugera qui défend les bons qui défend les mauvais* » nous a atteint, car nous ne sommes pas de mauvais professionnels, ni de mauvais agents de la Fonction Publique, pour qui nous avons beaucoup de considération.

Par ailleurs, derrière sa prose qui se veut lyrique, la charge envers la CGT n'en reste pas moins obsessionnelle : « *le rôle péjoratif de la CGT* ».

Que cherche-t-il au fond ?

Il n'a jamais caché son animosité pour certains syndicats et la CGT en particulier. Le zèle qu'il emploie pour monter en épingle des non-événements et sanctionner lourdement nos camarades est constant.

Afin que chacun puisse constater la teneur de ses propos, nous annexerons le courriel du DI à la présente lettre.

### *Une DFSPIP dans une constante maltraitance*

Pour exécuter ses décisions, le DI peut s'appuyer sur une DFSPIP dont on peut se demander si elle sait ce que signifient *écoute, protection, bienveillance* pour les personnels.

Son management autoritaire a déjà fait partir nombre de cadres du service et continue d'user et maltraiter les agents en poste.

Sur cette affaire, la DFSPiP a réuni l'équipe du Milieu Ouvert de Nantes afin de lui donner lecture du courrier du DI qui accompagne la demande d'explication alors même que nos collègues incriminées n'en n'avaient pas encore connaissance. Durant cette réunion, elle fera la leçon sur le comportement indigne des agents qui rejaillirait sur la réputation du SPIP 44 et qui seraient également maltraitants avec leurs cadres. La violence des propos tenus lors de cette réunion a choqué nombre de nos collègues présents.

Comment peut-on justifier un tel manque de déontologie et d'irrespect de la procédure et des personnels?

A nouveau, nous posons la question : pour quelle finalité ?

Son aversion pour notre syndicat (les trois collègues sont repérées CGT) explique en partie cet acharnement mais le mal est bien plus large car il concerne l'ensemble du service. Si le SPIP44 est en souffrance depuis longtemps, la violence des interventions de la DFSPiP n'a fait qu'aggraver la situation.

*Ce que nous vous demandons*

L'annulation des trentièmes et de la procédure en cours pour nos trois collègues.

D' intervenir en urgence pour faire revenir à la raison et à des méthodes plus dignes et respectueuses, le DI et la DFSPiP 44.

De ne pas nous croire sur parole mais de prendre connaissance de l'ensemble des synthèses et signalements du pôle medico social du personnel qui depuis de nombreuses années rapportent la maltraitance et la souffrance des agents du SPIP44 tous corps confondus.

Dans ce contexte, Il apparaît indispensable qu'une expertise externe puisse intervenir afin de mettre en place un véritable plan d'action de prévention et apporter enfin un cadre de relations de travail apaisé.

*Cette lettre sera rendue publique*

Mesdames et Messieurs

L'une d'entre vous m'est contre son gré associée...N'avait-elle vécu que pour cette infamie ?

Il est vrai que, pour la deuxième fois, mon action contre des agents qui commettent des manquements au SPIP de Loire Atlantique

a, pour la mise en exergue du rôle péjoratif joué actuellement par la CGT, l'intérêt révélateur du bleu de Bromothymol vis-à-vis du Ph alcalin.

Je ne me reconnais pas, de fait, dans ce personnage qui fuit le navire;

navire lourd mais fragile, souvent ballotté, par des vagues et creux que je ne commande ni ne maîtrise

Je ne suis que capitaine au cours seulement trop long, au goût de certains...mais moi, je pars...eux restent...

Je ne suis rat que dans l'astrologie chinoise

car à la différence des rats qui quittent le navire quand menace la voie d'eau (en cela ils ont été les utiles compagnons des marins d'antan),

instruit d'une voie d'eau qui met l'équipage entier en péril, je cherche à la colmater mais aussi à en éviter la reproduction

Si je dois les imputer à des membres d'équipage

il m'appartient, pour l'Intérêt Général, de les rappeler à l'ordre et évidemment de retenir le traitement.

Chacun(e) aura vu qu'il n'y a pas de "cale sèche" ni de "grande cale", seulement une lettre d'observations en forme de constat.

Alors chacun(e) jugera qui défend les bons, qui défend les mauvais

Le reste n'est que poncifs et facilités

qui emmènent vers le bas aussi sûrement que le sabordage.

Je vous remercie de diffuser ce tract et ce message à vos équipes.

Bien à vous

YL DISP

PS qui- n'a- rien- à- voir au sujet des Critiques; VOLTAIRE écrivit ceci au sujet de son principal contempteur:

"Un jour dans un frais vallon, un serpent mordit jean FRERON; que pensez-vous qu'il arriva? Ce fut le serpent qui creva"